

Formation Alim'activ

**Renforcer la coordination dans la
lutte contre la précarité alimentaire à
l'échelle des territoires**

2025 - 2026



L'activité d'organisme de formation de l'Ansa

L'Agence nouvelle des solidarités active (Ansa) est une association à but non lucratif, reconnue Organisme de Formation. Les formations proposées par l'Ansa sont réalisées par des formateurs et des formatrices certifié.es doté.es d'une expérience importante sur les questions de précarité alimentaire.

L'Agence nouvelle des solidarités actives (Ansa) est certifiée Qualiopi, au titre de ses actions de formation.

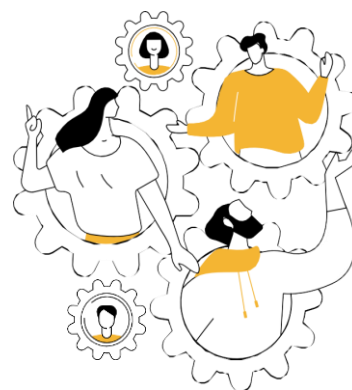


 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Alim'activ formation¹ : vers une meilleure coordination de la lutte contre la précarité alimentaire

La formation poursuit un objectif opérationnel principal : **amener les participant.es à conduire une instance de coordination de la lutte contre la précarité alimentaire à l'échelle locale**. Cela signifie qu'après la formation, ils et elles sont capables de :

- Réunir les acteurs et actrices pertinent.es dans la lutte contre la précarité alimentaire à échelle locale
- Animer une instance de coordination, en adoptant une posture facilitatrice pour inviter les acteurs et actrices à collaborer
- Rassembler, synthétiser et diffuser les informations utiles aux acteurs sur la précarité alimentaire au niveau local : mener un diagnostic local, diffuser des outils de recensements



¹ <https://www.solidarites-actives.com/fr/nos-projets/alimactiv-formation-renforcer-la-coordination-dans-la-lutte-contre-la-precarite>

Tout savoir sur la formation Alim'activ

Temps de formation :

- Durée : 4 à 7 mois
- La formation se répartit en **4 journées complètes en présentiel**, 1 journée réseau/de restitution et des **entretiens de suivi en distanciel**



Publics visés

- Fonctionnaires territoriaux au sein de collectivités territoriales : chargé.e de développement local, coordinateur.ices CLS, chargé.e du PAT, chargé.e d'innovation, au sein de communes (CCAS, service social, service santé) ou intercommunalités.
- Responsables, salarié.es ou bénévoles issu.es d'associations à vocation sociale.

Pré-requis

- Chaque territoire participe à la formation en binôme (soit 2 personnes d'une même structure dans 2 services, soit 2 structures différentes).
- Les participant.es s'investissent dans l'ensemble de la formation et participent à toutes les journées en binôme.
- Chaque territoire s'engage à mobiliser les ressources humaines et financières nécessaires à l'animation d'une coordination locale.
- Une lettre d'engagement de la part des responsables des structures participantes est requise pour valider la candidature.

Objectifs pédagogiques

- Identifier les acteurs et actrices de son territoire à impliquer dans la coordination
- Mener un diagnostic local pour lutter contre la précarité alimentaire
- Recueillir les besoins des personnes en situation de précarité alimentaire
- Recueillir les contraintes des associations en matière d'approvisionnement
- Adopter une posture de coordinateur facilitatrice
- Synthétiser et restituer les enjeux clés de sa coordination

Déroulé prévisionnel de la formation

- **Jour 1** : Lancer sa coordination

Présentiel

- **Jour 2** : Enjeux logistiques de l'aide alimentaire

Présentiel

- **Jour 3** : Favoriser la participation des personnes concernées et intégrer les enjeux de santé à sa coordination

Présentiel

- **Jour 4** : Adopter une posture de coordinateur.ice facilitatrice

Présentiel

- **Jour 5** : Synthétiser et restituer les enjeux clés de sa coordination

Présentiel

Méthodes utilisées

- Pédagogie active : travail individuel, binômes, sous-groupes et groupe complet
- Outils adaptés à la formation présentielle
- Quizz, outils d'auto-positionnement, jeux de rôles, etc.
- Intervenant.es externes
- Suivi individualisé : sessions d'1h30 entre les modules « à la carte », selon les besoins

Des outils méthodologiques sont fournis pendant la formation et à l'issue : boîte à Alim'activ, livret du participant.e, extranet

Evaluation

L'Ansa évalue l'acquisition des compétences et connaissances de la formation-action et la progression des stagiaires :

- En amont, avec un questionnaire et un entretien préalable
- Au cours de la formation, avec une ou deux sessions de suivi par territoire (selon les besoins), des enquêtes de satisfaction « à chaud », des QCM et quizz et le suivi des plans d'action
- Après la formation, avec un entretien et questionnaire pour évaluer « à froid » l'impact de la formation

L'Ansa délivre une attestation de formation à l'issue de la participation aux 5 modules.



Modalités de participation

- Formation ouverte aux acteurs et actrices des territoires.
- Un binôme d'acteurs par territoire.
- Les participant.es s'engagent à une participation active tout au long de la formation et à assister à toutes les sessions.
- **Profils attendus** : directeur.ice ou chargé.e de mission de CCAS ou service social, coordinateur.ice CLS ou acteur.ice santé, président.e ou salarié.e d'une association de lutte contre la précarité alimentaire souhaitant s'investir dans la coopération. Il est possible d'avoir, sur chaque territoire, un échelon communal et un intercommunal (ex : un.e chargé.e de mission PAT d'un EPCI et un CCAS).
- **Tarifs** : La formation est gratuite. Les déplacements vers le lieu de formation et les repas du midi sont à la charge des stagiaires.
- **Sélection** : Les territoires sont sélectionnés par un jury composé de financeurs et partenaires du projet.
- **Accessibilité** : les lieux de formation seront communiqués aux participant.es une fois les territoires sélectionnés.



Agence
nouvelle des
**solidarités
actives**

Vigdis GOSSET
vigdis.gosset@solidarites-actives.com



Cécile ROBINAULT
cecile.robinault@solidarites-actives.com



www.solidarites-actives.com

Agence nouvelle des solidarités actives
62 bis rue de Mouzaïa, 75019 Paris